

Van: CADTM-INFO <info@cadtm.org>

Aan: CADTM-INFO <info@cadtm.org>

Datum: 02/02/2010 10:33 PM

Onderwerp: [CADTM-INFO] Appel à la solidarité avec le peuple haïtien ! Soutenez la PAPDA, membre du réseau international du CADTM et envoyez vos dons !

Appel à la solidarité avec le peuple haïtien !

Soutenez la PAPDA, membre du réseau international du CADTM et envoyez vos dons !

Le tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010 a laissé l'île et son peuple dans le plus grand dénuement. Après l'aide d'urgence, la reconstruction du pays est l'enjeu essentiel. Les grandes puissances et les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale...) s'y affairent déjà afin de renforcer leur mainmise sur ce pays.

Il est donc important, pour que la reconstruction se fasse par et pour les Haïtiens et non sans et contre eux, de soutenir et d'accompagner les mouvements sociaux haïtiens qui dénoncent et combattent l'ingérence, la domination, l'exploitation, réclament l'annulation inconditionnelle et immédiate de la dette largement odieuse d'Haïti et revendiquent la pleine souveraineté de leur pays.

La Plateforme Haïtienne de plaidoyer pour un Développement alternatif (PAPDA) est l'une de ces organisations. Membre du réseau international du CADTM, elle milite pour l'annulation de la dette haïtienne et la mise en place d'alternatives socialement justes et écologiquement soutenables ; la PAPDA travaille en collaboration avec de nombreux acteurs internationaux et locaux (mouvements de paysans, mouvements de femmes, organisations de défense des droits humains, etc.). La PAPDA est actuellement membre d'une coordination de plus de 18 organisations qui tentent de répondre conjointement à la situation.

Pour soutenir la PAPDA, envoyez vos dons au CADTM Belgique. Les dons collectés seront intégralement reversés à la PAPDA.

Belgique : Envoyez vos dons par virement au compte du CADTM, avec la mention « soutien PAPDA Haïti » : 001-2318343-22.

Les dons supérieurs à 30€ seront déductibles en 2011 des revenus 2010 pour les personnes soumises à l'impôt sur les personnes physiques. Une attestation sera envoyée en juin 2011.

Autres pays : Envoyez vos dons par chèque au CADTM, 345 avenue de l'Observatoire 4000 Liège, Belgique (avec la mention « soutien PAPDA Haïti » au dos du chèque) ou par virement au compte du CADTM, avec la mention « soutien PAPDA Haïti » : IBAN BE06 0012 3183 4322 Code Swift BIC : GEBA BE BB.

Merci de votre soutien !



http://www.lemonde.fr/web/imprimer_element/0,40-0@2-3232,50-1293763,0.html

La dette de la première république noire doit être totalement annulée

par Sophie Perchellet et Eric Toussaint

LE MONDE | Article paru dans l'édition du 20.01.10

L'opération d'aide massive mise sur pied après le récent tremblement de terre qui a ravagé Haïti risque fort de reproduire les erreurs de celle de l'après-tsunami de décembre 2004, sauf si un modèle de reconstruction radicalement différent est adopté.

Bien sûr, une aide d'urgence est nécessaire, et tout le monde est d'accord sur ce point, mais il n'est pas possible de s'en contenter. Haïti est traditionnellement dénigré et souvent dépeint comme un pays violent, pauvre et répressif. Peu de commentaires replacent la situation haïtienne dans son contexte historique.

En 1804, la lutte victorieuse des esclaves révoltés contre les armées françaises de Napoléon a permis de proclamer l'indépendance d'Haïti, première république noire au monde. En représailles à cette double révolution, à la fois anti-esclavagiste et anticoloniale, le pays a dû payer une rançon colossale à la France correspondant à 150 millions de francs-or (soit le budget annuel de la France de l'époque).

En 1825, la France décide que *"les habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue verseront à la caisse fédérale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant au 31 décembre 1825, la somme de cent cinquante millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité"*. Cela équivaut à environ 21 milliards de dollars d'aujourd'hui.

Dès le départ, Haïti doit payer le prix fort, la dette devient l'instrument néocolonial pour entretenir l'accès aux multiples ressources naturelles de ce pays. Le paiement de cette rançon est l'élément fondateur de l'Etat haïtien. Elle a été reconnue par un régime despote et utilisée contre les intérêts des populations. La France puis les Etats-Unis, dont la zone d'influence s'élargit à Haïti environ un siècle plus tard, en 1915, en sont pleinement responsables. En 2004, alors qu'il aurait été possible de faire face aux douloureuses responsabilités du passé, le rapport du comité de réflexion présidé par Régis Debray préfère écarter l'idée d'une restitution de cette somme en prétextant qu'elle n'est pas *"fondée juridiquement"* et que cela ouvrirait la *"boîte de Pandore"*.

Les requêtes du gouvernement haïtien en place sont rejetées par la France : pas de réparations qui tiennent. La France ne reconnaît pas non plus son rôle dans l'ignoble cadeau qu'elle fit au dictateur Jean-Claude Duvalier en exil en lui offrant le statut de réfugié politique et l'immunité sous le dur climat de la Côte d'Azur...

Le règne de la famille Duvalier commence avec l'aide des Etats-Unis en 1957 : il durera jusqu'en 1986, date à laquelle Jean-Claude Duvalier, fils de François, le premier dictateur familial, est chassé du pouvoir par une rébellion populaire.

La violente dictature largement soutenue par les pays occidentaux a sévi près de trente ans. Elle est marquée par une croissance exponentielle de sa dette. Entre 1957 et 1986, la dette extérieure a été multipliée par 17,5, pour atteindre 750 millions de dollars en 1986. Avec le jeu des intérêts et des pénalités, elle atteint 1 884 millions de dollars en 2008. Cet endettement, loin de servir à la population qui s'est appauvrie, était destiné à enrichir le régime mis en place : il constitue donc une dette odieuse.

Une enquête récente a démontré que la fortune personnelle de la famille Duvalier (bien à l'abri sur les comptes des banques occidentales) représentait 900 millions de dollars, soit une somme plus élevée que la dette totale du pays au moment de la fuite de Duvalier. Une plainte a été déposée devant la justice suisse pour la restitution

à l'Etat haïtien des avoirs et des biens mal acquis de la dictature Duvalier.

Ces avoirs sont pour l'instant gelés par la banque suisse UBS qui avance des conditions intolérables quant à la destination de ces fonds. Jean-Bertrand Aristide, élu dans l'enthousiasme populaire puis accusé de corruption avant d'être rétabli au pouvoir comme marionnette de Washington et finalement d'en être chassé par l'armée états-unienne, n'est malheureusement pas innocent en ce qui concerne l'endettement et les détournements de fonds.

Par ailleurs, selon la Banque mondiale, entre 1995 et 2001, le service de la dette, à savoir le capital et les intérêts remboursés, a atteint la somme considérable de 321 millions de dollars.

Selon les dernières estimations, plus de 80 % de la dette extérieure d'Haïti est détenue par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) à hauteur de 40 % chacune. Sous leur houlette, le gouvernement applique des politiques d'ajustement structurel dramatiques pour la population haïtienne. En échange de la reprise des prêts, on concède à Haïti quelques timides effacements de dette qui ne changent rien à la logique aujourd'hui à l'oeuvre tout en donnant une image bienveillante des créanciers. L'initiative "pays pauvres très endettés" (PPTE) qui a intégré Haïti voilà quelques années seulement est une manœuvre typique de blanchiment de dette odieuse comme cela a été le cas avec la République démocratique du Congo.

La dette odieuse contractée par le dictateur est remplacée par de nouveaux prêts "propres". Pour le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM), ces nouveaux prêts en sont partie prenante puisqu'ils servent à la payer : il y a continuité du délit. Entre-temps, les plans d'ajustements structurels ont fait des ravages, notamment dans le secteur agricole, dont les effets ont culminé lors de la crise alimentaire de 2008. L'agriculture paysanne haïtienne subit le dumping des produits agricoles états-uniens. *"Les politiques macroéconomiques soutenues par Washington, l'Organisation des Nations unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ne se soucient nullement de la nécessité du développement et de la protection du marché national. La seule préoccupation de ces politiques est de produire à bas coût pour l'exportation vers le marché mondial."* C'est donc scandaleux d'entendre le FMI dire qu'il "se tient prêt à jouer son rôle avec le soutien approprié dans ses domaines de compétence".

Au lieu de promesses d'aide qui bien souvent ne sont pas tenues, il est urgent de comprendre qu'Haïti doit s'appuyer sur sa souveraineté nationale pour se reconstruire dignement. Une annulation totale et inconditionnelle de la dette réclamée à Haïti doit être le premier pas vers un nouveau modèle de développement alternatif aux politiques du FMI et de la Banque mondiale, et aux accords de partenariat économique (APE signé en décembre 2009, accord Hope II...), qui soumettent encore un peu plus le pays.

Les pays du Nord qui ont systématiquement exploité Haïti, à commencer par la France et les Etats-Unis, doivent verser des réparations dans un fonds de financement de la reconstruction contrôlé en totalité par les organisations populaires haïtiennes. Sinon, les dons serviront en bout de course à rembourser une dette odieuse.

Sophie Perchellet est vice-présidente du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde France (CADTM). **Eric Toussaint** est président du CADTM-Belgique.

Lettre des organisations et plateformes haïtiennes
Haïti : quelles perspectives après la catastrophe ?

31 janvier par **Sony Estéus, Camille Chalmers, Marie Carmelle Fils-Aimé**

Port-au-Prince, le 27 Janvier 2010

A tous nos Partenaires

Le 12 Janvier 2010 un séisme d'une rare violence a frappé notre pays avec des conséquences dramatiques sur les populations de plusieurs communes des Départements de l'Ouest, du Sud-est et sur l'ensemble du pays. Ce tremblement de terre d'une magnitude de 7.3 sur l'échelle de Richter et son cortège de pertes irréparables ont endeuillé notre pays tout en créant des douleurs insoutenables. Ce drame qui nous affecte aujourd'hui est sans aucun doute l'un des plus graves de toute notre histoire et cause un profond traumatisme qui marquera le 21ème siècle haïtien.

Les bilans partiels communiqués jusqu'ici tentent passablement d'exprimer une réalité effroyable et indicible, c'est-à-dire l'horreur que nous avons vécu ensemble durant ces interminables 35 secondes qui, le 12 janvier, nous

ont arraché un lourd tribut de douleurs et de larmes. Plus de 150.000 morts, 500.000 blessés, plus d'un million de sans abris, des dizaines de milliers d'amputés, plus de 300.000 personnes réfugiées en province, plus de 3 millions de sinistrés dévastés qui, en une minute, ont vu se transformer à jamais leurs vies, leurs familles et leurs sociétés. Une société entière traumatisée vivant dans la terreur permanente de probables répliques ou d'un nouveau séisme.

Nos organisations ont toutes été profondément bouleversées par cet événement. Nous avons perdu des proches parents, des camarades de travail, des enfants, des jeunes, des professionnels bourrés de promesses de rêves et de compétences, des édifices, des équipements, des outils de travail et une immense documentation basée sur plus de 30 années d'expériences collectives avec les organisations et les communautés de base. Les pertes sont immenses et irréparables.

Il est indispensable malgré la douleur que nous ressentons tous et toutes de réfléchir sur ce qui vient de se passer et de tirer de cette tragique expérience les leçons et les orientations qui nous permettront de poursuivre notre inlassable travail de construction d'un autre pays capable de vaincre le cycle de l'effondrement et la dépendance et de se placer à la hauteur des rêves d'émancipation universelle de ses fondateurs et de tout le peuple haïtien.

L'ampleur du désastre est sans aucun doute liée à la nature de l'État dans notre pays, un héritage historique colonial et néocolonial et la mise en place des politiques néolibérales au cours des 3 dernières décennies. L'hypercentralisation autour de la « République de Port-au-Prince » décidée par l'occupation américaine de 1915 est certainement un des facteurs déterminants. En particulier, la complète libéralisation du marché de l'immobilier a ouvert un espace de spéculation débridé aux flibustiers de tout poil.

Nous sommes très émus par l'extraordinaire élan de solidarité manifesté par la population de la région métropolitaine qui pendant les 3 premiers jours suivant le sinistre ont su répondre par l'auto-organisation en construisant 450 camps de réfugiés qui ont contribué à sauver des milliers de personnes prisonnières des décombres et a rendu possible la survie de 1.5 millions de personnes grâce au partage communautaire de toutes les ressources disponibles (nourriture, eau, vêtements). Honneur et respect à la population de Port-au-Prince ! Ces mécanismes spontanés de solidarité doivent jouer un rôle essentiel dans le processus de reconstruction et de re-conceptualisation de l'espace national.

Nous adressons cette correspondance à nos partenaires et aux différents réseaux nationaux et internationaux auxquels nous participons afin de les informer des démarches que nous avons entreprises et de nos objectifs à court, moyen et long terme.

En effet, depuis plus d'une semaine un groupe d'organisations et de plateformes se réunissent régulièrement afin de faire face à cette nouvelle situation tout en mettant en place de nouvelles stratégies et manières de travailler. Ainsi, nous les responsables des organisations et plateformes suivantes, à la suite de plusieurs rencontres pour analyser la nouvelle situation et définir des stratégies communes adoptons un positionnement qui se fonde sur les éléments d'orientation suivants :

- Contribuer à préserver les principaux acquis des mouvements sociaux et populaires haïtiens menacés par la nouvelle situation
- Contribuer à répondre aux besoins urgents de la population en mettant en place des centres de services communautaires disposant de capacités adéquates pour répondre aux besoins suivants : alimentation, soins de santé primaire, assistance médicale et psychologique suite aux chocs subis lors du séisme
- Profiter des projecteurs de la grande presse braqués sur notre pays pour diffuser une image différente de celle projetée par les forces impérialistes
- Mettre en place de nouvelles façons de faire visant à dépasser l'atomisation et la dispersion qui constituent l'une des principales faiblesses de nos organisations. Ce processus de rapprochement doit démarrer avec la structuration d'un espace commun devant accueillir provisoirement nos 6 équipes qui continueront à travailler de façon autonome tout en veillant à la mise en place de mécanismes permanents d'échanges et de travaux mutualisés. Nous veillerons à ce que puisse être imposée une démarche collective dans la recherche de réponses communes à nos problèmes et la construction d'alternative démocratique populaire réelle et viable

En ce qui a trait à la situation d'urgence, nous sommes en train de mettre en place des centres de services de quartiers. Un de nos centres est déjà pleinement opérationnel au Numéro 59 de l'avenue Poupelard, dans les locaux d'une école populaire dirigée par l'organisation SAJ/VEYE YO (Solidarité Ant Jèn). Il accueille près de 300 personnes qui sont nourries 2 fois par jour et abritées sous des tentes. Le centre leur offre aussi des consultations, des médicaments et un accompagnement psychologique. Ces services sont offerts aussi à ceux et celles qui résident dans des camps de réfugiés aménagés spontanément dans la zone. Ce centre fonctionne grâce à l'appui d'une équipe bénévole de professionnels haïtiens (médecins, infirmières, psychologues, travailleurs sociaux) appuyés par des médecins allemands de l'organisation de secours Cap Anamur. Nous essayons d'étendre

l'établissement de centres similaires à d'autres quartiers de la région métropolitaine durement éprouvés par le séisme et dans lesquels aucune offre de services de cette nature n'existe. Ils seront quatre à être mis en place dans les quartiers de Carrefour (Martissant, Fontamara) et de Gressier. Nous comptons sur la solidarité de tous nos partenaires afin d'assurer leur fonctionnement efficace.

En même temps, nos 2 plateformes et les 4 organisations impliquées ont mis en place un point focal de rencontres et de coordination au local de FIDES-Haïti, situé au No 6 de l'Impasse Gabriel – Rue Fernand au Canapé Vert. Cet espace est disposé à accueillir de nouvelles plateformes et organisations du mouvement démocratique et populaire. Nous nous engageons à mobiliser les différentes composantes de ce mouvement en vue, d'une part, d'élargir les efforts de secours d'urgence aux rescapés et, d'autre part, d'aboutir à la formulation d'un plan commun d'orientation pour la réhabilitation de nos institutions et organisations. Ce plan et les projets concrets qui l'accompagnent seront soumis dans un délai relativement bref à l'attention de nos partenaires.

L'aide d'urgence à laquelle nous participons se veut alternative et nous comptons développer un travail de plaidoyer afin de dénoncer les pratiques traditionnelles dans le champ des interventions humanitaires qui ne respectent pas la dignité des victimes et qui s'inscrivent dans le cadre d'un processus de renforcement de notre dépendance. Nous plaids pour une aide humanitaire adaptée, respectueuse de notre culture et de notre environnement et qui ne détruit pas les constructions d'économie solidaire mises en place depuis plusieurs décennies par les organisations de base avec lesquelles nous travaillons.

Nous tenons pour finir à saluer encore une fois l'extraordinaire élan de générosité qui a animé l'opinion publique mondiale autour du drame que nous vivons. Nous en sommes reconnaissants et nous croyons que c'est le moment d'inventer un nouveau regard sur notre pays qui permette de construire une authentique solidarité délivrée des réflexes paternalistes de pitié et d'infériorisation. Nous devrions travailler pour maintenir ce vigoureux élan de solidarité au-delà des effets de mode et de surenchère médiatique. La réponse à la crise prouve que dans certaines situations les peuples du monde peuvent dépasser les lectures hâtives guidées par des stéréotypes et le sensationnalisme. L'aide humanitaire massive est aujourd'hui indispensable compte tenu de l'ampleur de la catastrophe, mais elle doit être structurante en s'articulant avec une vision différente du processus de reconstruction. Elle doit s'inscrire en rupture avec les paradigmes dominant les circuits traditionnels de l'aide internationale. Nous souhaiterions voir naître des brigades internationalistes de solidarité travaillant en compagnie de nos organisations à la lutte pour la réalisation d'une réforme agraire et d'une réforme foncière urbaine intégrée, à la lutte contre l'analphabétisme et pour la reforestation, à l'édification de nouveaux systèmes universels, décentralisés et modernes d'éducation et de santé publique.

Nous devons aussi proclamer notre colère et notre indignation face à l'instrumentalisation qui est faite de la crise haïtienne pour justifier une nouvelle invasion de 20.000 marines américains. Nous dénonçons ce qui risque de devenir une nouvelle occupation militaire, la troisième de notre histoire par des troupes étatsunniennes. Elle entre clairement dans la stratégie de remilitarisation du bassin de la Caraïbe dans le cadre de la réponse de l'impérialisme américain à la révolte croissante des Peuples du continent face à la mondialisation néolibérale. Elle s'inscrit aussi dans une stratégie de guerre préventive face à un éventuel éclatement social venant d'un Peuple écrasé par la misère et se retrouvant dans une situation de désespoir. Nous dénonçons le modèle appliqué par le Gouvernement américain et la réponse militaire face à une tragique crise humanitaire. La mainmise sur l'aéroport Toussaint Louverture et d'autres infrastructures stratégiques du pays a conduit à priver le Peuple haïtien d'une partie des contributions venant de la CARICOM, du Venezuela et de certains pays européens. Nous dénonçons la méthode adoptée et refusons que notre pays soit transformée en une nouvelle base militaire.

Nous, dirigeants des organisations et plateformes initiatrices de cette démarche, nous vous écrivons aujourd'hui pour vous transmettre notre première analyse de la situation. Nous sommes convaincus, comme vous l'avez déjà manifesté, que vous continuerez à accompagner notre travail et nos combats dans le cadre de la construction d'une alternative nationale, source de renaissance de notre pays éprouvé par une horrible catastrophe et se battant pour sortir du cycle de la dépendance.

Pour le Comité de coordination :

Sony Estéus, Directeur SAKS
Camille Chalmers, Directeur Exécutif PAPDA
Marie Carmelle Fils-Aimé, Officier de Programme à ICKL

Pour les organisations et plateformes partie prenante de cette initiative :

Marc Arthur Fils-Aimé, Institut Culturel Karl Léveque (ICKL)
Maxime J. Rony, Programme alternatif de Justice (PAJ)
Sony Estéus, Sosyete Animasyon ak Kominikasyon Sosyal (SAKS)
Chenet Jean Baptiste, Institut de Technologie et d'animation (ITECA)

Antonal Mortimé, Plateforme des Organisations Haïtiennes de Droits Humains (POHDH) qui regroupe :
Justice et Paix (JILAP), Centre de recherches Sociales et de Formation pour le Développement (CRESFED),
Groupe Assistance Juridique (GAJ), Institut Culturel Karl Léveque (ICKL), Programme pour une Alternative de
Justice (PAJ), Sant Karl Lévèque (SKL), Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), Conférence
haïtienne des Religieux (CORAL-CHR)

Camille Chalmers, Plateforme haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA) qui regroupe :
Institut de Technologie et d'animation (ITECA), Solidarite Famn Ayisyèn (SOFA), Centre de Recherches Actions
pour le Développement (CRAD), Mouvaman Inite Ti Peyizan Latibonit (MITPA), Institut Culturel Karl Léveque
(ICKL), Association Nationale des Agroprofessionnels Haïtiens (ANDAH)

--
CADTM